

Comptes annuels

ASS AFNIC

Immeuble International
2, rue Stephenson

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le : 31 Décembre 2008

APE : 723Z

SIRET : 414 757 567 00022

SELARL DVA
3 RUE PETIGNY

Tél : 01 30 97 08 78

78000 VERSAILLES

Fax : 01 30 97 08 79

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif

ASSO - Bilan passif

ASSO - Compte de résultat

BILAN ACTIF

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	216 446	82 013	134 433	31 102
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	975 036	546 942	428 094	240 284
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	62 612		62 612	54 756
TOTAL (I)	1 254 093	628 954	625 139	326 141
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				8 916
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	1 279 220	18 884	1 260 337	953 414
Autres créances	238 472		238 472	272 940
Valeurs mobilières de placement	4 545 955	30 736	4 515 219	3 738 499
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	321 878		321 878	282 858
Charges constatées d'avance (3)	266 726		266 726	157 496
TOTAL (II)	6 652 251	49 619	6 602 631	5 414 123
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	7 906 344	678 573	7 227 771	5 740 264
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2008	31/12/2007
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 697 286	2 953 421
Report à nouveau			747 756
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		792 978	-1 003 892
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		51 744	17 554
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	3 542 007	2 714 840
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			400 000
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		400 000
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		607 550	504 612
Dettes fiscales et sociales		878 173	687 743
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		257 453	27 334
Autres dettes		49 429	30 203
Produits constatés d'avance (1)		1 893 158	1 375 532
TOTAL	(V)	3 685 764	2 625 424
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	7 227 771	5 740 264
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		3 685 764	2 625 424
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	6 653 693	3 670 152
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 653 693	3 670 152
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7 075	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 856	20 476
Collectes		
Cotisations	26 250	528 415
Autres produits	479	34
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 717 352 (I)	4 219 077
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	2 683 004	2 109 724
Impôts, taxes et versements assimilés	171 559	156 084
Salaires et traitements	2 176 676	1 877 459
Charges sociales	1 286 131	1 102 015
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	118 052	76 040
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	5 088	
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	6 855	14 359
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	6 447 365 (II)	5 335 681
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	269 986 -1 116 603
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	148 001	116 719
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	42	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	148 043 116 719
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27 526	2 909
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	27 526 2 909
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	120 517 113 810
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	390 503 -1 002 793

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	10 768	44 236
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	402 434	18 884
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	413 201	63 121
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	10 743	55 525
Sur opérations en capital	3 182	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	38 692	19 194
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	52 618	74 719
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	360 584	- 11 598
Impôts sur les bénéfices (IX)	- 41 891	- 10 500
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	7 278 596	4 398 917
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	6 485 618	5 402 809
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	792 978	-1 003 892
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	792 978	-1 003 892
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables
Faits caractéristiques
Engagements hors bilan
Ventilation du chiffre d'affaires net
Immobilisations
Amortissements
Provisions inscrites au bilan
Etat des échéances, créances et dettes
Produits à recevoir
Détail des produits à recevoir
Charges à payer
Détail des charges à payer
Produits et charges constatés d'avance

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - PCG article 531-1)

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur et notamment aux principes et méthodes du Plan Comptable Général 1999 (règlement n°99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable) modifié par les règlements de 1999 à 2005.

Ainsi, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en conformité des dispositions de l'article L123-18 du Code de commerce.

Dans les paragraphes qui suivent, sont précisés, pour chaque élément significatif, le mode d'application de la méthode du coût historique ou en soulignant, le cas échéant, les dérogations qui y sont apportées.

1) ACTIFS IMMOBILISES :

1.1) Méthode d'évaluation des actifs immobilisés :

1.1.1) Immobilisations non décomposables :

L'ensemble des immobilisations de l'AFNIC non décomposables.

1.1.2) Immobilisations décomposables :

L'AFNIC ne possède aucune immobilisation décomposable.

1.2) Méthode d'amortissement des actifs immobilisés :

1.2.1) Immobilisations non décomposables :

Le décret 2005-1757 du 30 novembre 2005 et le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2005-09 du 3 novembre 2005 ont prévus des mesures d'assouplissement pour les PME et certaines associations en matière d'amortissement.

Ainsi, les entités juridiques n'atteignant pas deux des trois seuils suivants :

- Total Bilan : 3 650 000 euros
- Montant net du Chiffre d'Affaires : 7 300 000 euros
- Nombre moyen de salariés : 50

sont autorisées, dans leur comptes individuels, à retenir, pour leurs immobilisations non décomposables, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation, pour leur plan d'amortissement.

Dans le cadre de la convergence du Plan Comptable Général vers les nouvelles règles IAS IFRS relatives aux actifs, l'entité juridique a souhaité bénéficier de la mesure d'assouplissement précitée. Ainsi, les durées réelles d'utilisation sont égales aux durées d'usage. Dans ce cadre, le tableau ci-dessous synthétise les méthodes et les durées d'amortissement.

Nature	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	4 ans
Agencements, Aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

En ce qui concerne les amortissements des logiciels, des dotations ou reprises sur amortissements dérogatoires comptables sont enregistrées pour tenir compte d'une durée fiscale d'amortissement sur 12 mois et d'une durée comptable d'amortissements sur 48 mois.

1.2.2) Immobilisations décomposables :

L'AFNIC n'ayant aucune immobilisation décomposable, ni la méthode rétrospective, ni la méthode prospective n'ont été mis en oeuvre.

2) CREANCES :

2.1) Méthode de provisionnement des créances :

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées pour dépréciation selon la méthode suivante :

- Créance dont le prestataire a résilié son adhésion ou si son compte est bloqué : provision égale à 100 % de la créance,
- Impayé dont l'échéance est antérieure au 30 septembre de l'exercice : provision égale à 50 % de la créance,
- Impayé dont l'échéance est comprise entre le 1er octobre et le 31 décembre de l'exercice : provision égale à 30 % de la créance.

2.2) Créances irrécouvrables :

Les créances définitivement impayées suite à une ouverture et/ou une clôture de liquidation, sont comptabilisées en charges au poste "créances irrécouvrables".

3) VALORISATION DES GRATUITES ET DU BENEVOLAT :

Les valorisations des contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaire correspondent au bénévolat et aux gratuits dont a bénéficié l' Association.

Au titre de l'exercice 2008, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles au sein de l'association.

Les temps d'intervention des Membres du Conseil d'Administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces interventions n'est pas calculée.

FAITS CARACTERISTIQUES

1) EVOLUTION DE LA FACTURATION DE LA MAINTENANCE :

Par décision de Conseil d'administration, en date du 27 octobre 2006, les modalités de facturation de la maintenance, sont passées de l'année civile à la date anniversaire.

Ces nouvelles modalités de facturation de la maintenance ont pris effet à compter du 1er janvier 2007, induisant une comptabilisation, au 31 décembre de chaque année, de produits constatés d'avance.

<i>Impact sur les Produits d'exploitation</i>	31/12/2008	31/12/2007
Montant Net des Produits d'Exploitation	6 653 693 euros	3 670 152 euros
- Produits constatés d'avance N-1	1 375 532 euros	0 euro
+ Produits constatés d'avance N	1 893 158 euros	1 375 532 euros
= Montant Net des Produits d'Exploitation Retraités	7 171 319 euros	5 045 684 euros

<i>Impact sur le Résultat</i>	31/12/2008	31/12/2007
+ Produits d'Exploitation Retraités	7 234 978 euros	5 594 609 euros
- Montant des Charges d'exploitation	6 447 365 euros	5 335 681 euros
= Résultat d'exploitation retraité	787 613 euros	258 928 euros

2) PROJET DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE :

Au cours de l'exercice 2008, le projet "Plateforme THD" a fait l'objet d'une convention de subvention avec le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'Emploi. La subvention attribuée s'élève à 95 940,82 euros pour la période du 1er mai 2008 au 31 octobre 2010.

3) CREDIT D'IMPOT RECHERCHE :

L'AFNIC, effectuant des dépenses de recherche et de développement, a souhaité bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. Cette option pour ce dispositif, qui est irrévocable, a été appliquée pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2003 et reconduite pour la période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2008.

Le dispositif relatif au crédit d'impôt recherche a été profondément modifié par l'article 45 de la loi de finances rectificatives pour 2007 et par les articles 69 et 70 de la loi de finances pour 2008. A compter du 1er janvier 2008, le crédit d'impôt recherche représente 30 % des dépenses de recherches et d'une quote part des dépenses de veille technologique.

Ainsi, du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2005, le calcul du Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % de l'excédent des dépenses de recherche de l'exercice par rapport à la moyenne des dépenses exposées au cours des deux exercices

précédents, revalorisées de la hausse des prix à la consommation. Pour le premier exercice d'application du régime, le Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % des dépenses de l'exercice 2000.

Du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2007, la loi de finances a renforcé le calcul du Crédit d'Impôt Recherche. Il est égal à la somme de 10 % des dépenses de recherche de l'exercice et de 40 % de l'excédent des dépenses indiqué dans le paragraphe précédent.

En 2000, l'annuaire "HarmoNIC" a généré un Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 77 492 euros, qui a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû par l'AFNIC.

En 2001, le projet "IPV6", s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche, générant un crédit positif reportable d'un montant de 27 926 euros.

En 2002, les projets "IDSA" et "NIC Générique" se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible, générant respectivement un crédit positif reportable d'un montant de 27 926 et de 53 454 euros.

En 2003, les trois projets labellisés "NIC Générique", "IDSA" et "Numérobis" se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. Au 31/12/2003, l'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison de la déduction des subventions comptabilisées. Le Crédit négatif reportable s'est élevé à 90 217 euros.

En 2004, les projets "IDSA", "NIC Générique" et "Numérobis" ont généré un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 90 524 euros (180 741 - 90 217), qui a été imputé sur l'impôt de l'exercice pour 91 402 euros. Un crédit positif reportable 80 502 euros a été constaté.

En 2005, le projet "CODEV-NIC" s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison notamment de la déduction faite de la subvention comptabilisée. Le crédit en accroissement (45%) a été négatif pour 83 691 euros, reportable sur les crédits positifs futurs. Le crédit en volume (5%) positif pour 4 237 euros est reportable. Le solde de crédit d'un montant de 80 502 euros a été utilisé intégralement et a diminué d'autant l'impôt de l'exercice 2005. Il n'y a plus de crédit reportable 2004.

En 2006, le projet "CODEV-NIC" s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison notamment de la déduction faite de la subvention comptabilisée et de la régularisation de la TVA sur subventions perçues antérieurement (voir infra "TVA sur subventions"). Le crédit en accroissement (40%) et le crédit en volume (10%) sont négatifs. Le solde de crédit 2005 d'un montant de 4 237 euros a été utilisé intégralement et a diminué d'autant l'impôt de l'exercice 2006. Il n'y a plus de crédit reportable 2005.

En 2007, l'AFNIC n'a pas réalisé de projet éligible au crédit d'impôt recherche.

En 2008, trois projets se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche : L'internet des objets (ONS/RFID), les Très Haut Débit (THD) et la plate forme de mesure (statistiques DNS) ainsi qu'une quote part des frais de veille technologique. Le montant du Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 30 191 euros.

4) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Une procédure devant la Cour d'appel de Paris, oppose l'AFNIC à deux sociétés concernant la marque "NIC".

Dans le cadre de cette procédure, la Présidente de la Cour d'appel a ouvert une procédure de médiation entre les parties en date du 28 septembre 2006.

A la suite de la réunion de médiation, qui s'est tenue le 2 avril 2007, et d'une décision du conseil d'administration en date du 30 mars 2007, une provision pour risques d'un montant de 400 000 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2006.

Au cours de l'exercice 2007, la médiation entre les parties ayant échoué, les plaidoieries se sont engagées. En l'absence d'éléments nouveaux, la provision d'un montant de 400 000 euros, dotée au 31 décembre 2006, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2007.

En date du 13 juin 2008, la Cour d'appel de Paris a rendu un arrêt déboutant les deux sociétés concernant la marque "NIC". Par conséquent, une reprise de provision a été réalisée pour un montant de 400 000 euros.

Depuis lors, l'arrêt de la Cour d'appel de Paris a fait l'objet d'un pourvoi en cassation.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (IDR) :

Selon l'article L123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Les engagements de l'AFNIC en matière d'indemnité de départ à la retraite sont assurés par l'organisme d'assurance CMAV.

2) DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF) :

Conformément à l'avis n° 2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, si les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits individuels à la formation ouverts, l'entreprise doit mentionner en annexe le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, avec indication du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

DIF	Nombre d'heures
Droits acquis	2 976
Droits utilisés	428
Droits n'ayant pas donné lieu à demande	2 548

3) ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE LOCATION SIMPLE :

Les sommes globales présentées correspondent à 21 contrats de location relatifs aux matériels informatiques :

- Loyers payés antérieurement :	471 803 euros
- Loyers payés au titre de 2008 :	196 422 euros
- Loyers à payer au titre de 2009 :	90 926 euros
- Loyers à payer de 1 à 5 ans :	4 275 euros
- Loyers à payer à plus de 5 ans :	0 euros
- Coût total des contrats :	763 426 euros

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 997 749	1 655 943	6 653 693
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
Total	4 997 749	1 655 943	6 653 693

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Total II	91 270		125 175
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	386 033		34 863
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	307 251		257 692
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	693 284		292 555
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	54 756		7 857
Total IV	54 756		7 857
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	839 310		425 587

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			216 446	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		2 410	418 486	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 582	3 811	556 549	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III	4 582	6 221	975 036	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			62 612	
Total IV			62 612	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4 582	6 221	1 254 093	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I			
Autres immobilisations incorporelles	Total II	60 169	21 844	82 013
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		198 102	41 950	525
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		254 899	56 328	3 811
Emballages récupérables et divers				
Total III		453 001	98 278	4 337
TOTAL GENERAL (I + II + III)		513 169	120 121	4 337

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse -ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse -ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissm.							
Total I							
Aut. immo. incorp.	36 623			2 434			34 189
Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part.							
Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)	36 623			2 434			34 189

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	17 554	36 623	2 434	51 744
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	17 554	36 623	2 434	51 744
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	400 000		400 000	
Total II	400 000		400 000	
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	13 796	5 088		18 884
Autres dépréciations	3 251	27 526	42	30 736
Total III	17 047	32 614	42	49 619
TOTAL GENERAL (I + II + III)	434 601	69 237	402 475	101 363
<i>- d'exploitation</i>		5 088		
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		27 526	42	
<i>- exceptionnelles</i>		36 623	402 434	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
		62 612		62 612
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
		32 732	32 732	
		1 246 488	1 246 488	
		759	759	
		698	698	
		105 521	105 521	
		106 454	106 454	
		25 040	25 040	
		266 726	266 726	
Total		1 847 030	1 784 418	62 612

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
		607 550	607 550		
		243 505	243 505		
		374 285	374 285		
		209 469	209 469		
		50 914	50 914		
		257 453	257 453		
		49 429	49 429		
		1 893 158	1 893 158		
Total		3 685 764	3 685 764		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	370 571	275 021
Autres créances	16 727	23 131
Valeurs mobilières de placement	66 405	31 703
Disponibilités		
Total	453 702	329 855

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2008	31/12/2007
Créances clients et comptes rattachés		
418000000 USAG. PROD.NON ENC.FACT.	370 571	275 021
Total	370 571	275 021
Autres créances		
409800000 RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	18 225	5 963
428700000 PERS. PRODUITS A RECEVOIR		12 702
438700000 PDTS A RECEVOIR - IJSS	- 1 498	4 467
Total	16 727	23 131
Valeurs mobilières de placement		
508800000 INT.COUR./OBLIGAT AT BONS	66 405	31 703
Total	66 405	31 703
TOTAL GENERAL	453 702	329 855

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 008	124 447
Dettes fiscales et sociales	374 400	297 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13 496
Autres dettes :		
Total	518 408	435 165

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2008	31/12/2007
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
4080000000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	144 008	124 447
Total	144 008	124 447
Dettes fiscales et sociales		
4282000000 DETTES PRO./CONGES A PAYE	183 719	141 516
4286000000 AUTRES CHARGES A PAYER	58 864	54 339
4382000000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	95 534	73 588
4386000000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	36 283	27 779
Total	374 400	297 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
4084000000 FOURN. ACHATS D'IMMOBIL.		13 496
Total		13 496
TOTAL GENERAL	518 408	435 165

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation	1 893 158	1 375 532
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	1 893 158	1 375 532

Charges constatées d'avance	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'exploitation	266 726	157 496
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	266 726	157 496

SOMMAIRE

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif	1
ASSO - Bilan passif	2
ASSO - Compte de résultat	3

Annexe

Règles et méthodes comptables	5
Faits caractéristiques	8
Engagements hors bilan	11
Ventilation du chiffre d'affaires net	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Etat des échéances, créances et dettes	16
Produits à recevoir	17
Détail des produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Détail des charges à payer	18
Produits et charges constatés d'avance	19